

Conscient de la condition sine qua non qu'est l'égalité de genre pour l'existence d'un Etat de droit digne de ce nom, le mouvement féministe au Sénégal mesurant à sa juste valeur ses responsabilités présentes et futures continue de lutter contre les discriminations (sociales, culturelles, économiques, politiques, professionnelles...) et les violences dont les femmes sont victimes quel que soit le contexte. Le principal objectif de cette lutte représente l'égalité de droit entre les femmes et les hommes, telle que ratifiée dans les conventions internationales, par les Etats, pour une meilleure justice sociale et une société avec plus d'humanité.

La Fondation Rosa Luxemburg Stiftung à travers les principes de justice, de démocratie participative et d'égalité de genre reste ouverte aux idées d'une société égalitaire dans laquelle les femmes en tant qu'actrices de développement sur tous les plans s'associent activement (recherches, associations, plateformes, activistes...) et par leur propre initiative à dégager des stratégies alternatives pour l'évolution de leur statut dans la société.

A travers sa composante féminisme, la Fondation Rosa Luxemburg Stiftung vise à valoriser le fruit du combat mené par de valeureuses femmes depuis les indépendances, combat pour l'égalité de genre dans tous les secteurs d'activités au Sénégal et par ricochet en Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi elle a jugé opportun de donner à certaines femmes l'occasion de s'exprimer sur de nouvelles perspectives à travers leurs propres visions du féminisme selon une approche extensive.

Depuis son indépendance, le Sénégal est témoin d'inégalités de genre en défaveur des femmes. La légalisation et la codification de ces inégalités (code de la famille, droit du travail...) sont les principaux problèmes auxquels se heurtent les femmes pour réhabiliter leur statut au sein d'une société où la religion et la culture maintiennent le système social patriarcal aussi bien dans l'espace public (les instances de décisions politiques, administratives...) ...que celui privé (familles, mariages...).

Depuis les années 80, les femmes à travers des organisations communautaires de base et des productions artistiques et intellectuelles mais également tant d'autres moyens luttent pour la reconnaissance et la réhabilitation des droits des femmes dans la législation sénégalaise pour l'harmoniser avec les instruments internationaux ratifiés par le Sénégal afin d'instaurer l'égalité des sexes dans tous les domaines.

Certes, des efforts sont notés mais avec une évolution en dents de scie caractérisée soit par l'absence de sanctions en cas de violation ou de remise en cause des acquis (en matière de protection des droits des femmes) , soit par la non effectivité des droits visant la protection des femmes.

Le déclic s'est opéré avec la création des premières associations de femmes (vers les années 80). L'objectif de ces dernières était d'abord de faire valoir la place de la femme dans les sphères publiques (politiques et professionnelles) et ensuite d'inciter les décideurs à réformer certaines lois qui sans équivoque portaient préjudice à l'évolution sociale et professionnelle de la femme. À la même époque, les femmes avaient commencé à intégrer les cercles de métier traditionnellement réservés à la gent masculine et parfois sans aucune protection liée à leur condition de femme (grossesse, allaitement, menstrues...). Toutes les considérations étaient axées sur des préjugés basés sur l'incapacité physique et intellectuelle des femmes. Une situation indigne d'un État de droit. C'est pour dénoncer et combattre ces inégalités et injustices que des pionnières se sont mobilisées pour une meilleure revalorisation du statut de la femme au sein de la société sénégalaise. Leur lutte avait permis d'engranger des acquis notoires dans plusieurs domaines. Ces acquis non négligeables d'alors ont, au fil des décennies, généré d'autres avancées significatives comme les réformes du code de la famille, l'accès des femmes aux corps militaires, la loi sur la parité, l'accès de plus de femmes aux études supérieures, accès des femmes à la terre...

Mais il semble que la jeune génération peine à prendre le flambeau avec brio pour maintenir le combat de l'égalité des sexes à travers le féminisme. Depuis plus de trente ans, ce sont les mêmes femmes qui portent le combat et prennent les coups. Elles sont invitées sur les plateaux télé, à la radio, écrivent des livres, répondent aux interviews etc.... Et les jeunes ? Notre impression est qu'elles se révèlent incapables ou hésitent à prendre le flambeau allumé et si vaillamment entretenu par les pionnières. Rares sont de nos jours, les jeunes femmes qui osent s'affirmer féministes par peur d'être apostrophées, stigmatisées, marginalisés par une société conservatrice dont les habitudes coutumières ne laissent place à aucune interrogation ou réponse allant dans le sens de pallier les manquements sociaux, juridiques, institutionnels relatifs à la protection des femmes. Chaque lutte sociale a besoin de se régénérer, de faire sa mue, de faire une transition trans-générationnelle mais aussi d'évoluer à travers de nouvelles personnalités (afin de ne pas personnaliser le plaidoyer et la lutte). Mais cela ne doit pas provoquer une césure définitive mais

plus favoriser une solidarité générationnelle car a-t-on l'habitude de dire en AFRIQUE « les vieilles marmites préparent les bons plats ». La cause féminine mérite la coordination de tous les efforts, sans exclusion. Aussi, les jeunes ont –elles besoin des conseils et de l'expérience des pionnières qui ont autant donné de leur temps, de leur réflexion intellectuelle et de leur énergie.

Parce que toute société est évolutive, la nôtre qui est encadrée par un État de droit ne pourra laisser en rade l'idéologie féministe qui n'est pas seulement la cause des femmes mais celle de toute l'humanité car le féminisme peut se résumer au fait de défendre la dignité humaine à travers la femme où qu'elle puisse se trouver, quel que soit son rang social, son niveau intellectuel ou encore son appartenance ethnique ou religieuse, sa localisation géographique...

C'est aussi à travers une approche holistique que le féminisme peut être interprété de manière efficace. C'est pourquoi cet ouvrage a principalement ciblé des femmes qui se meuvent dans divers secteurs de la vie socioprofessionnelle, quel que soit le métier, pour apporter leur pierre de touche selon une perspective évolutive du féminisme au Sénégal. Cet ouvrage ne cherche pas à faire le tour de la question féministe au Sénégal, mais cherche juste à accompagner ce long processus, dynamique et engagé, de construction des valeurs protectrices du statut de la femme sous nos cieux et même ailleurs. Dans ce processus irréversible et ce mouvement impétueux qui charrient plusieurs problématiques liées à la condition féminine et au respect de ses droits il y'a certains thèmes dont la polygamie qui restent encore un tabou que les femmes peinent à aborder avec aisance. Les avis sont partagés mais les analyses ne se font qu'à huis clos sans doute par peur d'être indexé par la société.

Nous saluons le courage de toutes ces femmes battantes (participantes) qui ont accepté de participer à la production de cet ouvrage. Malgré les difficultés et les risques, elles ont tenu à partager leurs convictions, difficultés, chagrins mais aussi leurs succès. A travers leur voix nous entendons celles de bien d'autres femmes engagées qui retentissent dans les médias, dans la rue, dans les milieux professionnels, dans les ménages...

La Fondation remercie toutes les personnes qui de prêt ou de loin ont participé à la conception de cet important ouvrage dans lequel retentissent les voix de vaillantes femmes sénégalaises qui croient en un avenir plus radieux pour la condition de la femme au Sénégal. Mention toute

particulière au Dr Armin Osmanovic sans le concours duquel cet ouvrage n'allait sans doute pas voir le jour.

Fatou Faye, Juriste, chargée de programme RLS